

Piscis Aqua : exposition de la molasse à l'eau : altérations et propositions : introduction

Autor(en): **Golay-Fleurdelys, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois. Hors-série**

Band (Jahr): **2 (2021)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Yves Golay-Fleurdelys

Président de la Commission technique de la cathédrale

En juin 2012, la Commission technique de la cathédrale avait organisé un colloque pluridisciplinaire intitulé *Déontologie de la pierre – Stratégies d'intervention pour la cathédrale de Lausanne*, premier hors-série dans la revue *Monuments vaudois*.

Ce colloque avait pour objectif de poser un cadre pour les prochaines étapes de conservation-restauration, faisant suite à une polémique lancée par des pétitionnaires après la découverte des travaux réalisés sur les arcs-boutants de la nef.

Les autorités politiques ont pris un certain nombre de décisions qui ont déterminé un cadre institutionnel, dont les éléments probants sont les suivants :

- charte de 2009 du Conseil d'État pour la conservation et la restauration, fixant des règles déontologiques inspirées de la Charte de Venise;
- octroi de crédits par le Grand Conseil:
 - restauration des toitures, 3.04 millions en 2012
 - 1^{re} étape de restauration, 10.1 millions en octobre 2019.

Ainsi, le financement devant favoriser une maintenance continue a été obtenu 7 ans après le colloque. Une 2^e étape de restauration à 10.3 millions est planifiée pour 2024, pour permettre la fin du cycle de restauration démarré dans les années 1970.

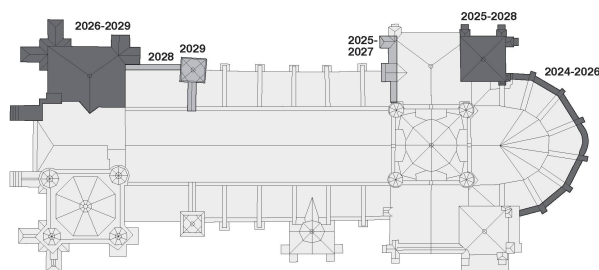
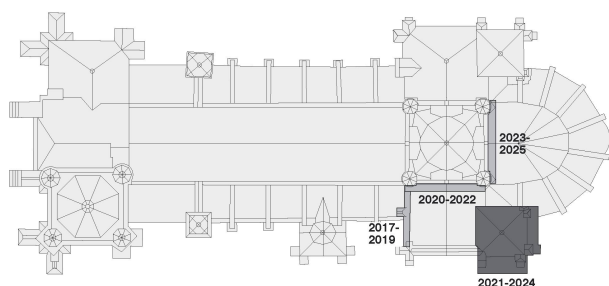
Les conclusions du colloque ont permis de poser une nouvelle stratégie, induisant un profond changement de paradigme et tendant à distinguer :

- un cycle vertical (**fig. 1**), pour terminer les restaurations des secteurs localisés du monument (tour du transept sud et nord, chœur et tour inachevée);

- un cycle horizontal, pour initier des chantiers thématiques assurant une maintenance continue (toitures, infrastructures techniques, incluant l'éclairage, aménagement intérieur, nouveaux bancs, suppression du ruissellement de l'eau sur les façades en molasse – *objet du présent colloque*).

Le colloque avait également défini d'autres démarches, telles que :

- une stratégie de communication, de transparence et d'ouverture, ayant conduit à réaliser un logo, un site internet, des colloques, et à participer aux Journées du patrimoine pour décloisonner et éviter les polémiques;
- une collaboration avec la Berner Münster-Stiftung dans le but d'un partage d'expérience, qui leur a permis de réaliser un essai de conservation-restauration sur la tour inachevée en 2013, afin de suivre le vieillissement avant la restauration planifiée entre 2026 et 2029;
- la mise en place d'un monitoring avec de nouveaux outils (relevé complet et grand audit sur les pathologies; objet du présent colloque par Archéotech SA);
- une collaboration avec les hautes écoles :
 - UNIL: L'histoire monumentale des restaurations du XIII^e au XX^e siècle, enseignement à la chaire Architecture et patrimoine.
 - EPFZ: La molasse et l'eau. Pathologie de la pierre (objet du présent colloque);
- une carrière de molasse: abandonné pour des raisons économiques, ce projet concernant surtout l'économie privée.



1 *Fin du cycle de restauration, 1^{re} et 2^e étapes.*

OBJECTIFS DU COLLOQUE DE 2021

La Commission technique avait souhaité que ce colloque se déroule sur deux jours, accompagné d'une visite du monument et d'une conférence inaugurale. En raison de la pandémie, ce colloque s'est limité à une journée d'échanges et d'expériences, afin d'aborder et de traiter les thèmes suivants :

- remédier aux altérations de la molasse dues au ruissellement de l'eau de pluie ;
- chercher des solutions innovantes, admettant la possibilité de faire de modifications mineures sur les corniches et renvois inefficaces ;
- agir avec douceur et légèreté pour limiter les altérations majeures, sans être exhaustif ;
- prioriser les défauts à forte occurrence, pour réaliser à tout prix les situations les plus nombreuses ;
- retarder les cycles de restauration, selon les conclusions du colloque de 2012.

Le contexte actuel de la cathédrale de Lausanne est une obsolescence marquée et évidente des façades, ce qui a permis d'obtenir les accords des politiques en regard des moyens financiers accordés en 2019.

Fort de constat de l'inadéquation et du dysfonctionnement des larmiers, la Commission technique se permet d'affirmer une volonté d'intervenir avec le soutien des experts du patrimoine en proposant deux types de solutions : correction par adaptation de la stéréotomie ou par l'ajout de ferblanteries.

Les propositions des mandataires ont été validées par la Commission technique, jugeant que l'effort de correction est ciblé au regard des défauts majeurs des larmiers en molasse.

La problématique de la suppression du ruissellement de l'eau sur les façades en molasse a nécessité les études suivantes :

- la mise en place du monitoring avec un relevé complet des façades par photogrammétrie et par scanner par Archéotech SA ;
- l'exposition à l'eau de la molasse par l'EPFZ ;
- l'inventaire des larmiers et pathologies par les architectes Amsler Dom.

Pour se conforter dans l'idée d'intervenir ainsi, une mise en discussion a été jugée indispensable, d'où la nécessité de ce colloque. La discussion devra répondre aux questions suivantes :

- l'effort de correction est-il adapté ?
- l'impact des corrections sur la pierre est-il acceptable, sans réversibilité ?
- la ferblanterie est-elle adaptée à la conduite de l'eau ?
- les mesures de protection des façades contre le ruissellement sont-elles économiquement acceptables en regard des frais futurs de maintenance ?